

PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le cinquième (5^e) jour de décembre 2016 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Monsieur J.-Denis Picard, conseiller	siège # 6

Absences motivées

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5

Les membres du Conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur André Gamache.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1- Items statutaires

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Adoption des procès-verbaux	Décisions
	↳ Session ordinaire du 7 novembre 2016	
	↳ Session extraordinaire du 15 novembre 2016	
1.3	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4	Adoption des comptes à payer	Décision
1.5	Dépôt de la situation financière au 30 novembre 2016	Information
1.6	Rapports annuels des responsables de comités	Information

2- Administration

2.1	Autorisation de dépenses des élu(e)s	Décision
2.2	Calendrier 2017 des séances du Conseil municipal	Décision
2.3	Renouvellement du contrat d'assurance commerciale	Décision
2.4	Renouvellement du contrat : cueillette mat. résiduelles	Décision
2.5	Indexation salariale 2017	Décision
2.6	Comité des relations de travail	Décision

3- Aqueduc et égout

3.1	Stratégie d'économie d'eau potable	Décision
-----	------------------------------------	----------

4- Sécurité publique

4.1	Mise en commun des services en sécurité incendie	Décision
-----	--	----------

5- Voirie et bâtiments

5.1	Fonds carrières et sablières – affectation rang Elgin	Décision
5.2	Subventions amélioration du réseau routier	Décision
5.3	Domaine Aylmer : soumissions installation fenêtres	Information
5.4	Fondation Centre communautaire – appel d’offres	Information

6- Urbanisme et environnement

6.1	Projet de règlement n° 1124 – règlement de zonage	Décision
6.2	Projet de règlement n° 1131 – plan d’urbanisme	Décision
6.3	Ferme M & J.C. Couture inc. – demande MDDELCC	Décision
6.4	9139-1201 Québec inc. – demande d’appui à la CPTAQ	Décision

7- Loisirs et culture

7.1	Semaine de l’Intergénération	Décision
7.1	Paniers de Noël – volumes	Décision

8- Affaires diverses

9- Liste de la correspondance

10- Période de questions

11- Certificat de disponibilité

12- Levée de la session régulière

1- Items statutaires

1.1 Adoption de l’ordre du jour

Lecture de l’ordre du jour par monsieur André Gamache.

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l’ordre du jour tel que présenté.

2016-12-01

Adoptée à l’unanimité des conseillers(ères)

1.2 Adoption des procès-verbaux

Session ordinaire du 7 novembre 2016

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 7 novembre 2016 tel que présenté par la directrice générale.

2016-12-02

Adoptée à l’unanimité des conseillers(ères)

Session extraordinaire du 15 novembre 2016

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session extraordinaire du 15 novembre 2016 tel que présenté par la directrice générale.

2016-12-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.3 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du Conseil.

1.4 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer au 5 décembre 2016

4	STRATFORD - PETITE CAISSE	135,80 \$
8	DANY ST-ONGE	311,46 \$
9	BILO-FORGE INC.	1 342,78 \$
10	EXCAVATIONS GAGNON & FRÈRES INC.	1 596,95 \$
15	GESCONEL INC.	143,67 \$
17	M.R.C. DU GRANIT	2 194,20 \$
21	J.N. DENIS INC.	1 760,58 \$
34	MEGABURO	133,14 \$
52	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	72,00 \$
61	CMP MAYER INC. (L'ARSENAL)	1 802,22 \$
144	POSTES CANADA	2 173,03 \$
145	RENÉ CROTEAU	259,96 \$
177	LE CENTRE DU CAMION (AMIANTE) INC.	269,91 \$
301	MARCHÉ RÉJEAN PROTEAU INC.	51,01 \$
308	MONTY SYLVESTRE, CONSEILLERS JURIDIQUES	2 450,79 \$
326	N. FAUCHER ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN	724,97 \$
467	SUMACOM INC.	1 124,18 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE	1 122,43 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	249,56 \$
657	DOMAINE DE LA SOBRIÉTÉ INC.	175,00 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE	6 545,21 \$
713	GRAYMONT (QC) INC.	494,68 \$
754	MUNICIPALITÉ DE LAC-DROLET	133,27 \$
762	RESSORT ROBERT TRACTION MÉGANTIC INC.	188,58 \$
769	ALARME MULTI-SÉCURITÉ MBTM INC.	51,74 \$
774	CHRISTIAN VACHON	60,48 \$
869	ROBITALLE ÉQUIPEMENT INC.	1 600,74 \$
885	PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	1 966,07 \$
886	L'ARCHIVISTE MICHEL HAMEL	1 131,51 \$
949	ACCENT CONTRÔLES ÉLECTRONIQUES INC.	126,47 \$
1027	DISTRIBUTION DAKI 2008	585,85 \$
1052	LE PRO DU CB INC.	34,44 \$
1066	ALSCO CORP.	236,24 \$

1102	GARAGE S. LUCAS	584,55 \$
1222	SERGE GÉLINAS	220,00 \$
1295	WURTH CANADA LTÉE	246,40 \$
1296	XEROX CANADA LTÉE	909,73 \$
1321	VALORIS	2 370,19 \$
1335	LES SERVICES EXP INC.	3 392,91 \$
1351	TGC	16 372,21 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX INC.	304,91 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	1 513,18 \$
1394	CLAUDE LEFEBVRE	182,51 \$
1402	FÉDÉ. COOP. HABITATION ESTRIE	40,00 \$
1403	ENGLOBE CORP.	2 290,88 \$
1404	NETTOYAGE FC LAPLANTE INC.	252,95 \$
1405	CITÉ CONSTRUCTION TM INC.	459,91 \$
	TOTAL	60 389,25 \$

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

2016-12-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.5 Dépôt de la situation financière au 30 novembre 2016

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du Conseil le rapport sur la situation financière en date du 30 novembre 2016.

1.6 Rapports annuels – Faits saillants

Une version plus détaillée sera publiée dans le prochain Stratford-Info.

COMITÉ AQUEDUC ET ÉGOUTS

Porteur de dossier : Richard Picard

Partenaire : Daniel Poirier

Aqueduc :

- ☞ Les travaux de la rue du Parc sont terminés. Le coût du projet a été moindre que prévu.

Égouts :

- ☞ Élément très positif : La vidange de l'étang no 2 a permis de rejoindre le taux de phosphore conforme aux exigences du ministère.

COMITÉ DES RELATIONS DE TRAVAIL

Porteur de dossier : André Gamache

Partenaire : Daniel Poirier

- ↪ Présentement, certains dossiers sont traités en toute confidentialité. Les citoyens seront informés ultérieurement de tout changement.
- ↪ En administration, une nouvelle personne s'est jointe à l'équipe. Il s'agit de madame Johanne Poulin. En plus d'être polyvalente, elle est expérimentée dans plusieurs domaines.

COMITÉ DÉVELOPPEMENT

Porteur de dossier : Daniel Poirier

Partenaire : Julie Marcotte

Le pacte rural a financé 2 projets importants :

- ↪ Cercle des gens d'affaires de Stratford : Valorisation des ressources du milieu et promotion de l'achat local. Des résultats tangibles sont à prévoir.
- ↪ Valorisation du Domaine Aylmer : L'élaboration d'un concept est en cours. Les ministères concernés seront rencontrés pour valider les usages.

Logements sociaux :

- ↪ Nous sommes en attente de résultat à une demande de subvention de 50 000 \$ à la SCHL (Société canadienne d'habitation et de logement).

Ces dossiers furent traités à la Table de concertation consultative sur le développement économique, social et culturel de Stratford.

COMITÉ VOIRIE, ÉQUIPEMENTS & TRANSPORT

Porteur de dossier : J.-Denis Picard

Partenaire : Simon Baillargeon

Voirie :

- ↪ Réfection du rang Elgin sur une distance de 500 mètres.
- ↪ Les pluies torrentielles du mois d'août ont mobilisé notre équipe de voirie et ont engendré des coûts de réparations dans divers chemins pour un montant estimé à 30 000 \$. En attente d'une compensation du gouvernement du Québec.
- ↪ Une attention particulière a été apportée au nettoyage des fossés.

COMITÉ INFORMATION & COMMUNICATIONS

Porteur de dossier : Sylvie Veilleux

Partenaire : André Gamache

Collaboration : Mélanie Martin

Publications :

- ↪ 3 Stratford Info.
- ↪ 1 spécial pique-nique familial.
- ↪ Quelques communiqués de presse dans les hebdomadaires régionaux, dont le Cantonnier.

COMITÉ FAMILLE

Porteur de dossier : Sylvie Veilleux

Partenaire : Julie Marcotte

- ✎ Adoption de la politique familiale municipale et son plan d'action.
- ✎ Élaboration d'un budget de fonctionnement.
- ✎ Un comité de suivi sera formé pour s'assurer de la réalisation du plan d'action.

COMITÉ FINANCES & BUDGET

Porteur de dossier : Richard Picard

Partenaire : André Gamache

- ✎ Le surplus 2016 estimé se chiffrerait à environ 50 000 \$.

COMITÉ URBANISME & DOMAINE AYLNER

Porteur de dossier : J.-Denis Picard

Partenaire : Sylvie Veilleux

Comité consultatif d'urbanisme (CCU) :

- ✎ 3 rencontres.
- ✎ 12 demandes de dérogation mineure traitées – 6 acceptées.
- ✎ 4 nouveaux membres.

Diverses modifications au règlement de zonage :

- ✎ Roulottes et gazébos.
- ✎ Bois BDS – prolongement des heures de travail avec les indications du niveau de décibel à respecter.

Le conseil a appuyé 4 demandes de modification à la CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole du Québec) visant des changements d'activités ou aliénation de lots sur le territoire de Stratford.

La MRC du Granit, conjointement avec le conseil, participera à une audience publique lui permettant de rétablir certains faits liés au développement du Domaine de l'Aigle.

Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) :

- ✎ Élaboration d'un document traitant des normes d'implantation et de construction de nouveaux chemins privés et publics.
- ✎ PAE encadrera le développement domiciliaire et traitera, entre autres, de la pente du chemin, de l'écoulement des eaux, des entrées charretières et des études exigées par les promoteurs.
- ✎ La population sera consultée.

Une année très occupée pour l'inspecteur en bâtiment et environnement : 232 permis émis dont 20 de constructions nouvelles, totalisant une évaluation à la hausse d'environ 5 000 000 \$.

COMITÉ ENVIRONNEMENT

Porteur de dossier : J.-Denis Picard

Partenaire : Daniel Poirier et Sylvie Veilleux

- ↳ Dans le dossier de la caractérisation des bandes riveraines, un étudiant a été engagé l'été dernier, permettant de finaliser les visites des propriétés riveraines (260). Un suivi sera effectué pour les quelques propriétés cotées B ou C.
- ↳ Encore cette année, la municipalité a subventionné les associations de lac.
- ↳ Participation à différents colloques du Cogesaf.

Plan de gestion des matières résiduelles :

Considérant que le ministère a prolongé le délai pour l'application de la 3^e voie, l'implantation du bac brun sera rediscutée en tenant compte des nouveaux éléments à venir.

COMITÉ BÂTIMENTS

Porteur de dossier : André Gamache

Partenaire : Jean-Denis Picard

Centre Communautaire :

- ↳ L'aspect esthétique a été complété à environ 80%.
- ↳ La problématique récurrente d'infiltration d'eau au sous-sol doit être considérée en priorité : des travaux de drainage et de colmatage seront effectués.

COMITÉ LOISIRS, ENVIRONNEMENT ET CULTURE, BIBLIOTHÈQUE & TOURISME

Porteur de dossier : Sylvie Veilleux

Partenaire : Richard Picard

Loisirs

Avec un budget de 20 000 \$, les festivités suivantes ont été couronnées de succès.

- ↳ Fête de Noël des enfants (a permis le recrutement de nouveaux bénévoles).
- ↳ Cache-oreilles : participation de 150 raquetteurs.
- ↳ Fête Nationale (avec 2 nouveaux artificiers de Stratford).

Ces nouvelles activités ont été bien proposées :

- ↳ Gym, mise en forme et cours de cuisine japonaise.

Équipements :

- ↳ Renouvellement des bandes de la patinoire.
- ↳ Achat d'une machine à popcorn et barbe à papa.
- ↳ Achat d'un système de son et de 2 jeux de poches.

La toiture du chalet des loisirs a été refaite.

Un projet de service d'animation estivale prend forme (OTJ). Un comité a été formé.

Madame Sylvie Veilleux a participé à des rencontres intermunicipales organisées par la MRC du Granit, visant la coopération entre les municipalités. Le but étant de maximiser l'utilisation des équipements et d'augmenter les services à la population.

Bibliothèque

- ↳ Création d'un club de lecture durant l'été (10 enfants).
- ↳ Ouverture le jeudi à 16h avec Maude Lessard, étudiante au secondaire.
- ↳ En attente d'une réponse à une demande d'aide financière en provenance du fonds jeunesse CDJL (Claire Dionne et John Lavery).

Culture

Monsieur Richard Picard a été nommé président du Conseil de l'environnement et de la culture. Pour l'instant, la principale occupation du comité est l'entretien du marais Maskinongé. Certaines personnes ont été contactées en prévision d'activités culturelles au printemps.

Participation à une activité de réseautage le 14 octobre 2016.

Dévoilement d'un nouveau panneau au Marais Maskinongé le 8 octobre 2016 à l'occasion de la journée des Sommets, en collaboration avec le bureau d'écologie appliquée.

COMITÉ SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

Porteur de dossier : André Gamache

Partenaire : J.-Denis Picard

Une étude a été effectuée précédemment par la MRC du Granit ayant pour but le regroupement de services en sécurité incendie. Après analyse, le conseil a conclu à la non-rentabilité de cet exercice; d'autant plus que nous sommes très bien desservis par notre service actuel.

Camion-citerne – remplacement

Après plusieurs mois de réflexion et de démarchage, le conseil a choisi d'acquérir un camion neuf au montant de 300 000 \$ taxes incluses : Le constat étant qu'il y a peu d'écart en terme de coût entre un camion usagé impliquant beaucoup de réparations et un camion neuf.

2- Administration

2.1 Autorisation de dépenses des élus

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil à chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : monsieur André Gamache, monsieur Simon

Baillargeon, madame Sylvie Veilleux, monsieur Richard Picard, monsieur Daniel Poirier, madame Julie Marcotte et monsieur J.-Denis Picard;
Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu :

Que le Conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2016-12-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2 Calendrier 2017 des séances du Conseil municipal

Considérant qu'en vertu du Code municipal article 148, il est stipulé que le conseil établit avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année en fixant le jour et l'heure du début de chacune de ses séances.

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2017, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19 h.

9 janvier	10 juillet
6 février	14 août
6 mars	11 septembre
3 avril	16 octobre
1 ^e mai	13 novembre
5 juin	4 décembre

2016-12-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.3 Renouvellement du contrat d'assurances commerciales

Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation à quatre (4) fournisseurs concernant le renouvellement de son contrat d'assurances commerciales pour l'année 2017;

Considérant la réception de 2 soumissions :

Essor Assurance	38 332 \$ taxe incluse
PMT Roy	35 702 \$ taxe incluse

Considérant que la plus basse soumission de PMT Roy ne rencontre pas les exigences du devis sur les points suivants :

- Cyber évènement
- Protection Umbrella

Considérant qu'avec Essor Assurance la durée du renouvellement de la protection est d'une année versus l'obligation d'engagement pour une durée de 5 ans avec la compagnie PMT Roy, étant une mutuelle;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu :

D'accepter l'offre de Essor Assurances au montant de 38 332 \$ taxe incluse.

2016-12-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.4 Matières résiduelles – Acceptation du contrat

Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation à deux (2) fournisseurs concernant le renouvellement de son contrat pour la cueillette des matières résiduelles pour l'année 2017;

Considérant la réception d'une seule soumission de TORA inc., propriété de monsieur René Garon;

Considérant que la Municipalité a toujours bénéficié d'un très bon service de ce fournisseur;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

D'accepter l'offre de 72 721, 69 \$ taxes incluses. Le service comprend trente-quatre (34) cueillettes/an en plus de deux (2) cueillettes d'encombrants.

2016-12-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Le conseil désire maintenir les conditions actuelles du contrat, soit la cueillette à la semaine en période estivale. Puisqu'il y a peu d'écart en terme de coût versus la cueillette aux 2 semaines l'année durant, explique M. André Gamache.

2.5 Indexation salariale 2017

Considérant que le conseil municipal désire augmenter la rémunération de ses cadres et de ses pompiers aux mêmes conditions que les syndiqués;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu :

D'augmenter leur rémunération dans une proportion de 2,5 % pour l'année 2017.

2016-12-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.6 Comité des relations de travail

Certains changements au dossier des relations de travail devront être apportés à court terme.

Il est proposé par monsieur André Gamache,
Et résolu :

De procéder à un réaménagement sur ce comité en nommant monsieur J.-Denis Picard pour le remplacer.

2016-12-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur André Gamache précise qu'il a été travaillé pendant 7 ans sur ce comité et désire maintenant se retirer. Il ajoute en terminant que tous les dossiers reviennent à la table de travail du conseil afin que chacun y apporte son expertise.

3- Aqueduc et égout

3.1 Stratégie d'économie d'eau potable

Considérant que la Municipalité a transmis au MAMOT le formulaire de l'usage de l'eau potable pour 2015 et qu'après analyse, celui-ci a été approuvé;

Considérant le dépôt de ce formulaire aux membres du conseil municipal;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu :

D'accepter ce document identifiant certaines données sur l'usage de l'eau potable de notre réseau ainsi que sur les coûts estimés de remplacement de nos équipements.

2016-12-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur Richard Picard tient à signaler que certaines données seront fournies ultérieurement relativement aux compteurs d'eau.

4- Sécurité publique

4.1 Mise en commun des services en sécurité incendie

Appel de projets pour la réalisation d'études d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie

Considérant que le 1er octobre, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et ministre de la Sécurité publique, M. Martin Coiteux, a annoncé qu'une aide financière allait être disponible pour la réalisation d'études de mise en commun de services en sécurité incendie;

Considérant que l'objectif est de soutenir la réalisation d'études d'opportunité visant la mise en commun volontaire d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en sécurité incendie, dans le respect de la Loi sur la sécurité incendie (RLRQ, chapitre S-3.4);

Considérant que les organismes admissibles sont les organismes municipaux dont les équipements, les infrastructures, les services ou les activités ne sont pas mis en commun et qui s'associent dans le but de réaliser une étude à ce sujet;

Considérant que la somme de l'aide financière pouvant être accordée représente 50 % des dépenses admissibles, pour une somme maximale de 35 000 \$;

Considérant que le projet d'étude de regroupement incendie du secteur sud de la MRC des Appalaches nous apparaît comme étant un projet à caractère structurant, qui cadre dans la vision de ce programme;

Considérant que ledit projet est un projet à caractère intermunicipal puisqu'il répond aux besoins de plusieurs communautés;

Considérant le fait que de s'inscrire à ce processus n'engage d'aucune manière la municipalité du Canton de Stratford à adhérer, en tout ou en partie, à quel qu'élément que ce soit résultant des recommandations qui émaneraient de cette étude;

Considérant que des ententes de collaboration en matière de sécurité incendie existent déjà entre Stratford et d'autres municipalités et ville en périphérie;

Considérant le dépôt récent d'une « Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024 » qui interpellera toutes les municipalités et villes québécoises en matière de catastrophes;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité de Stratford appuie les démarches concernant l'appel de projets pour la réalisation d'études d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie;

Que la Municipalité de Stratford mandate la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine pour déposer le projet d'étude, y compris le devis qui a été préparé, au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

2016-12-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur André Gamache explique que le projet d'étude amorcé il y a 2 ans ne s'est pas concrétisé; le dossier est relancé. Une entente intermunicipale avec Disraeli est présentement en vigueur étant à proximité.

Il ajoute qu'il y a plusieurs avantages à effectuer certains regroupements. À suivre...

5- Voirie et bâtiments

5.1 Fonds carrières et sablières – affectation rang Elgin

Attendu que des redevances sont versées au fonds carrières et sablières pour l'entretien de nos chemins municipaux;

Attendu l'achalandage important dans le Rang Elgin;

Attendu les travaux récurrents de réparation qu'exige ce chemin;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

D'imputer le fonds carrières et sablières d'un montant de 30 000 \$ afin de couvrir une partie des dépenses encourues dans ce chemin.

2016-12-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.2 Subvention – Amélioration du réseau routier

Considérant que le ministère des Transports du Québec (MTQ) a confirmé une subvention de 25 000 \$ à la Municipalité du Canton de Stratford (dossiers 24461-1 et 24938-1) afin d'améliorer son réseau routier pour les années 2016 à 2019;

Considérant que des travaux ont été effectués dans les chemins suivants : 8e rang, chemin des Faucons, de la Tour, rang Elgin et rang des Quarante;

Considérant que la Municipalité a investi la somme de 43 562 \$ dans lesdits chemins;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur ces chemins pour un montant subventionné de 25 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports;

2016-12-14

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur André Gamache tient à remercier notre député, monsieur Ghislain Bolduc, pour ces subventions.

5.3 Domaine Aylmer : soumissions installation fenestration

La municipalité de Stratford a demandé des soumissions sur invitation à huit (8) fournisseurs concernant l'installation de la fenestration au Domaine Aylmer;

Elle a reçu trois soumissions. L'ouverture a eu lieu le 22 novembre 2016

Pur Construction inc.	17 248,32
Construction Aylmer	11 152,58
Construction Mathieu Dumas inc.	13 152,08

Monsieur André Gamache ajoute que le remplacement de la fenestration au Domaine Aylmer sera reporté puisque des travaux importants et prioritaires seront effectués au Centre communautaire.

5.4 Fondations Centre communautaire – appel d'offres

Un appel d'offres est lancé afin d'obtenir des soumissions pour la réfection des fondations au Centre communautaire.

L'ouverture des soumissions est prévue le mardi 13 décembre 2016 à 16h00.

Une décision sera prise sur le moment de réalisation des travaux : à l'hiver ou au printemps.

6.1 Projet de règlement no 1124

ATTENDU QUE la Municipalité de Stratford a entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de Zonage no 1035;

ATTENDU QUE la Loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement ;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford adopte le projet de règlement suivant :

PROJET RÈGLEMENT No 1124 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN DE MODIFIER LES LIMITES DES MILIEUX HUMIDES, dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément aux articles 126 et 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit projet de règlement soit soumis à la consultation publique lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le maire ou le conseiller le 9 janvier 2017 à 19h 00, au 165 avenue Centrale Nord, Stratford;

QUE le conseil municipal mandate la Directrice générale/Secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

2016-12-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

RÈGLEMENT No 1124 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN DE MODIFIER les limites des milieux humides

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de Zonage n° 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

ATTENDU QUE le conseil désire modifier les limites des milieux humides afin de les faire concorder avec la réalité terrain;

ATTENDU QUE cette intention nécessite une modification au règlement de zonage ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à notre session du conseil du 7 novembre 2016;

IL EST EN CONSÉQUENCE décrété par le présent règlement :

ARTICLE 1

Le règlement de zonage no 1035 tel que modifié par tous ces amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

ARTICLE 2

Les plans de zonage numéro STR-ZON-3 et STR-ZON-4 sont abrogés et remplacés par ceux en annexe.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

6.2 Projet de règlement no 1131 (plan d'urbanisme)

ATTENDU QUE la Municipalité de Stratford a entrepris la modification de certaines dispositions de son plan d'urbanisme No 1031 ;

ATTENDU QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur des tels règlements ;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford adopte le projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT No 1131 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME No 1031 AFIN DE MODIFIER LES LIMITES DES MILIEUX HUMIDES dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit projet de règlement soit soumis à la consultation publique lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le maire ou le conseiller le 9 janvier 2017 à 19h 00, au 165 avenue Centrale Nord, Stratford;

QUE le conseil municipal mandate sa Directrice générale / Secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

2016-12-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

RÈGLEMENT No 1131 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME No 1031 AFIN DE MODIFIER LES LIMITES DES MILIEUX HUMIDES

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Stratford a adopté le plan d'urbanisme n° 1031 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

ATTENDU QUE le conseil désire modifier les limites des milieux humides afin de les faire concorder avec la réalité terrain;

ATTENDU QUE cette intention nécessite une modification du Plan d'urbanisme;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à notre session du conseil du 7 novembre 2016;

IL EST EN CONSÉQUENCE décrété par le présent règlement :

ARTICLE 1

Le plan d'urbanisme no 1031 tel que modifié par tous ces amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

ARTICLE 2

Le plan de zonage numéro STR-PU-3 est abrogé et remplacé par celui en annexe.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Madame Sylvie Veilleux précise que le traitement d'une dérogation mineure a fait ressortir une problématique touchant les milieux humides sur notre territoire : les cartes fournies par la MRC du Granit ne correspondent pas avec la réalité terrain. L'adoption de ces règlements va rétablir la concordance en ce qui a trait aux milieux humides.

6.3 Ferme M & J.C. Couture Inc – demande MDDELCC

Projet d'entretien du cours d'eau Léo-Paul s'écoulant sur les terres agricoles de la ferme MJC Couture (lot 18-p du Rang 2 sud-ouest du cadastre du canton de Stratford)

ATTENDU QUE le cours d'eau Léo-Paul, ci-après nommé « cours d'eau », a été entretenu en 2013 selon la procédure d'entretien du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), et en suivant les plans de l'ingénieur responsable du dossier, Monsieur Miroslav Chum;

ATTENDU QUE le bassin de sédimentation temporaire, réalisé dans le cadre des travaux d'entretien de 2013, s'est pratiquement rempli au cours du même été, car ce cours d'eau est caractérisé par un courant parfois torrentiel causant l'érosion des rives, et ce, malgré qu'un ensemencement végétal ait été réalisé immédiatement après les travaux;

ATTENDU QU' à l'été 2016, suite à une pluie importante, le bassin de sédimentation temporaire s'est entièrement comblé de sédiments détournant une partie des eaux du cours d'eau dans le champ en culture, causant des pertes à la ferme;

ATTENDU QUE suite à cet incident les sédiments ont été retirés le 22 septembre 2016 selon la procédure d'urgence du MDDELCC, évitant ainsi d'autres dommages dans un futur rapproché;

ATTENDU QUE pour prévenir une obstruction future par les sédiments, le propriétaire a procédé, en octobre 2016, à la stabilisation des talus du cours d'eau en adoucissant les pentes, puis procédera à de la stabilisation végétale à l'aide d'arbustes le printemps venu;

ATTENDU QUE malgré le contrôle de l'érosion, il s'avère qu'un reprofilage du cours d'eau dans la section aval des travaux réalisés en 2013 et suivant la procédure d'entretien du MDDELCC, permettraient d'éviter d'éventuels débordements;

ATTENDU QUE l'inspecteur en bâtiment et environnement de la Municipalité de Stratford et le coordonnateur à la gestion des cours d'eau de la MRC du Granit recommandent de réaliser ces travaux;

ATTENDU QUE la poursuite du projet d'entretien nécessite l'appui du conseil de la Municipalité de Stratford avant de recevoir l'autorisation du conseil des maires la MRC du Granit;

ATTENDU QUE cette dernière autorisation est requise pour soumettre la demande MDDELCC;

ATTENDU QUE les coûts des travaux seront assumés par la Ferme MJC Couture;

ATTENDU QUE les frais d'ingénieur devraient être assumés par la MRC du Granit via le Fonds bassin versant ;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford appuie le projet d'entretien de cours d'eau et ne juge pas opportun de faire établir la superficie détaillée de drainage pour fins de taxation.

2016-12-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.4 9139-1201 Québec inc. – demande d'appui à la CPTAQ

Attendu que M. Gilles Côté désire vendre une partie du lot 43 du rang 2 nord-est du canton de Stratford au demandeur 9139-1201 Québec inc., propriété de M. Martin Côté.

Attendu que la superficie visée par la demande est de 8 093,7 m² et que ladite superficie est principalement constituée de bois mou (sapin, épinette, pruche, etc.)

Attendu que l'endroit visé par cette demande permettrait l'installation d'un système septique dans le but de traiter les eaux usées du nettoyage des équipements de l'entreprise, tout en évitant la coupe de gros érables essentiels à celle-ci.

Attendu que le propriétaire, M. Martin Côté, possède une érablière de plus de 25 000 entailles.

Attendu que la municipalité doit joindre à la demande de M. Martin Côté, une recommandation d'appui à ce projet.

Attendu que cette demande ne contrevient pas à la réglementation municipale du canton de Stratford.

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

D'appuyer la demande de M. Martin Côté, l'autorisant ainsi à acquérir une partie du lot 43 du rang 2 Nord-Est du canton de Stratford.

2016-12-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7- Loisirs et culture

7.1 Semaine de l'intergénération

Considérant la demande d'appui du Comité Intergénération de la MRC du Granit;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

D'accorder un montant de 75 \$ provenant du budget alloué au Comité Famille pour les dépenses prévues à la démarche MADA-PFM. Ce montant servira à la promotion d'activités dans le cadre de la semaine de l'intergénération.

2016-12-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7.2 Paniers de Noël : volumes

Considérant que la municipalité de Stratford a reçu une demande de soutien financier provenant de la Constellation 0-5 ans à l'effet d'ajouter des livres neufs dans les paniers de Noël;

Considérant que certaines familles de Stratford vont bénéficier de cette aide;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

D'appuyer cette demande pour une somme maximale de 100 \$

2016-12-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8- Affaires diverses

9- Liste de la correspondance

Offre de services :

- ☞ S. Lavoie CPA inc. – société de comptable professionnel agréé

Support financier

- ☞ Diabète - Estrie
- ☞ Carrefour Jeunesse Emploi du Granit – plan de visibilité

Polyvalente de Disraeli : Album des finissants

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

De participer financièrement à l'élaboration de l'album des finissants de la Polyvalente de Disraeli pour un montant de 65 \$

2016-12-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10- Période de questions

11- Certificat de disponibilité

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce cinquième (5^e) jour de décembre 2016.

12- Levée de la session régulière

Il est proposé par monsieur André Gamache,
Et résolu :

Que l'assemblée soit levée à 20 h 05.

2016-11-22

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



André Gamache
Maire



Manon Goulet
Directrice générale et secrétaire-trésorière